

# LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Commerce, Finance, Industrie, Propriété Foncière, Assurance

Publié par ALFRED et HENRI LIONAIS, éditeurs-proprétaires, au No 25 rue Saint-Gabriel, Montréal, Téléphone Bell Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnements: Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit, adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arriérés et l'année en cours ne sont pas payés. Adresser toutes communications simplement comme suit: **LE PRIX COURANT, MONTREAL, Can.**

VOL. XXVIII

VENDREDI, 22 JUIN 1900

No 12

## LA BANQUE JACQUES CARTIER

Depuis que la banque Jacques Cartier a rouvert ses portes au public et que l'assemblée des actionnaires de cette institution a donné son approbation à une réduction du capital social ancien et à la formation d'un capital nouveau composé du solde de l'ancien capital et du produit d'une émission d'actions, nous avons cessé d'examiner la situation mensuelle de cette banque.

On nous reproche notre silence, ou, pour être plus exact, on nous fait des compliments qui, s'ils étaient mérités, seraient loin d'être flatteurs pour nous et pour notre journal, **LE PRIX COURANT**.

En effet, comme, depuis assez longtemps, nous avons cessé de nous occuper de la banque Jacques Cartier, plusieurs personnes ont cru devoir nous féliciter d'avoir pu rentrer dans une partie des fonds que cette banque a indûment prélevés sur la succession Lionais — nous adoucissons les termes employés par ceux qui nous adressent leurs félicitations.

En un mot, cela voudrait dire, en bon français, que la banque Jacques Cartier, nous a achetés et que c'est là la raison de notre silence.

Si on ne nous avait adressé qu'une seule fois ce genre de félicitations, nous aurions pu garder le silence et ne pas amener la question devant

nos lecteurs, mais depuis quelques jours, on nous félicite un peu trop, et à peu près dans les mêmes termes, pour qu'il soit devenu nécessaire de couper court à une calomnie qui, si elle devait se propager, nous obligerait à en chercher la source.

La banque Jacques Cartier n'a pas acheté notre silence et elle ne nous a rien restitué.

Elle n'a pas acheté notre silence, pour la bonne raison qu'il n'était pas à vendre.

Nous avons dit il y a quelques mois, qu'elle n'avait pas assez d'or dans ses coffres pour nous acheter. Sa situation n'a pas tellement changée depuis, qu'elle soit même en mesure de nous offrir de nous restituer une partie de ce qu'elle doit à la succession dont nous avons le contrôle.

Est-il donc si difficile de comprendre la raison de notre silence ?

La banque Jacques Cartier n'est aujourd'hui qu'un mythe, destiné à perdre son nom le mois prochain. Elle va, dans quelques jours, tenter de se refaire une virginité sous le nom de Banque Provinciale du Canada. Nous n'avons pas à piétiner sur un cadavre, mais si la banque ancienne réapparaît trop dans la banque nouvelle, nous aurions à nous occuper de cette résurrection.

La banque Jacques Cartier est si bien morte que la *Gazette du Canada* n'a pas publié l'avis de convocation